



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 16/05/2017

Votre annonce n°17-32093 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : 13

Annonce No 17-32093

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**I.1) NOM ET ADRESSES**

Métropole Aix-Marseille-Provence, 58 BD Charles Livon, Point(s) de contact : Direction des achats et de la commande publique - Service des marchés, 13007, MARSEILLE, F, Courriel : marches.publics.pae@ampmetropole.fr, Code NUTS : FR824

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.marchespublics.ampmetropole.fr>

Adresse du profil acheteur :

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

<https://www.marchespublics.ampmetropole.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

autre adresse : Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, Service de la Commande Publique 932 avenue de Fleuride ZI les paluds BP 14.15, 13785, AUBAGNE, F, Téléphone : (+33) 4 42 62 81 27, Courriel : marches.publics.pae@ampmetropole.fr, Fax : (+33) 4 42 18 85 45, Code NUTS : FR824, Adresse internet : <https://marchespublics.ampmetropole.fr>

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://www.marchespublics.ampmetropole.fr>

à l'adresse suivante : METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE, Soit par remise directe (y compris chronopost ou équivalent)

Immeuble Le Sextant, service des marchés 1^{er} étage, 44 bd de Dunkerque, 13002 Marseille. Soit par voie postale à l'adresse suivante : Métropole Aix-Marseille Provence, Direction des Achats et de la Commande Publique, Service des Marchés, 10 place de la Joliette Les Docks Atrium 10.7 BP 48014, 13567, MARSEILLE, F, Courriel : marches.publics.pae@ampmetropole.fr, Code NUTS : FR824, Adresse internet : <https://marchespublics.ampmetropole.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre type : Etablissement public de coopération intercommunale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) **Intitulé :** TRI DES DECHETS RECYCLABLES SECS DU TERRITOIRE DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ETOILE - MÉTROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

Numéro de référence : 74170115

II.1.2) Code CPV principal :

Mots descripteurs : Ordures ménagères (prestations)

Descripteur principal : 90500000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché**Services**

II.1.4) **Description succincte :** Réception, tri, conditionnement et expédition des déchets collectés sur le territoire du pays d'Aubagne et de l'étoile : - Emballages recyclables collectés en points d'apport volontaire, - Papiers/journaux/magazines collectés en points d'apport volontaire, - Cartons des 4 déchèteries du Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, - Papiers collectés des services publics et cartons collectés chez les commerçants en centre-ville ;

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 550 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

- II.2.1) **Intitulé :**
Lot n° :
- II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**
Mots descripteurs : Ordures ménagères (prestations)
Code CPV principal : 90500000
Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) **Lieu d'exécution**
Code NUTS : FR824]
Lieu principal d'exécution : Aubagne
- II.2.4) **Description des prestations :** Marché unique ordinaire. Le recours à un marché unique est précisé au règlement de consultation. L'alloissement du présent marché conduirait techniquement à une augmentation des taux de refus de tri. En effet, les journaux magazines contenus dans les emballages et vice versa les emballages contenus dans les journaux magazines seraient considérés comme des refus de tri et non comme des matériaux pouvant faire l'objet d'une valorisation. d'autre part, l'augmentation des taux de refus, aurait pour conséquence une augmentation du coût de tri, lié au surcoût correspondant au transport et au traitement de ces derniers. De plus, le tonnage total des recyclables secs récupérés aujourd'hui sur le territoire est encore trop faible pour envisager une telle répartition des flux.
- II.2.5) **Critères d'attribution**
critères énoncés ci-dessous
Critère de qualité
1. Valeur technique / Pondération : 30
2. Sous critère valeur technique n°1 : Moyens humains spécifiquement dédiés à l'exécution des prestations / Pondération : 10
3. Sous critère valeur technique n°2 : Descriptif du quai de rupture et du centre de tri avec un détail précis de la méthodologie de tri de chaque produit, du matériel de tri et de la performance de tri / Pondération : 20
Coût :
1. Prix des prestations / Pondération : 70
- II.2.6) **Valeur estimée**
Valeur hors TVA : euros
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Durée en mois : 12
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans.
- II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) **Information sur les options**
Options : oui
Description des options : Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application de la procédure négocié à l'article 30-I 7° du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle un nouveau marché pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent marché.
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :
- II.2.14) **Informations complémentaires :** Aucune variante n'est autorisée et aucune prestation supplémentaire éventuelle n'est prévue.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

- III.1) **CONDITIONS DE PARTICIPATION**
- III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**
Liste et description succincte des conditions : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner, Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire, Preuve de l'habilitation du signataire (statut ou extrait Kbis désignant le signataire comme représentant de la structure candidate, pouvoir, délégation de signature ou équivalent), Formulaire DC1 (facultatif) Récépissé préfectoral de la demande d'autorisation et/ou de déclaration d'une ICPE conformément à la réglementation en vigueur, Agrément en vigueur
- III.1.2) **Capacité économique et financière**
Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles, Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels Formulaire DC2 (facultatif)
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
- III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années, Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat,
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
- III.1.5) **Informations sur les marchés réservés :**
- III.2) **CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**
- III.2.1) **Information relative à la profession**
Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :
- III.2.2) **Conditions particulières d'exécution : Insertion sociale - Les entreprises qui soumissionnent s'engagent à réaliser une action d'insertion en faveur de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Les modalités relatives à ces conditions d'exécution sont précisées dans le règlement de consultation (RC). Le titulaire fera son affaire de la reprise du personnel affecté à l'exécution du marché en cours, conformément à la réglementation en vigueur, fixée par l'article 1 de la convention collective nationale du secteur du déchet s'appliquant aux entreprises qui ont vocation à se succéder lors d'un changement de prestataire, dans le cadre d'un marché public. L'état de reprise du personnel figure au RC.**
- III.2.3) **Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**
- III.2.4) **Marché éligible au MPS**
La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

- IV.1) **DESCRIPTION**
IV.1.1) **Type de procédure**

- Procédure ouverte
- IV.1.3) **Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**
Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :
- IV.1.4) **Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**
- IV.1.5) **Information sur la négociation**
- IV.1.6) **Enchère électronique :**
- IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui
- IV.2) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**
- IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**
Numéro de l'avis au JO série S :
- IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**
19 juin 2017 - 12:00
- IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**
Date :
- IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**
français
- IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**
L'offre doit être valable jusqu'au :
ou
Durée en mois : 6 (A compter de la date limite de réception des offres)
- IV.2.7) **Modalité d'ouverture des offres**
Date : 23 juin 2017 - 10:00 Lieu : Aubagne
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- VI.1) **RENOUVELLEMENT**
Il s'agit d'un marché renouvelable
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :
- VI.2) **INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**
- VI.3) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**
- VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**
- VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours :**
Tribunal Administratif de Marseille, 22 Rue de Breteuil, 13281, MARSEILLE CEDEX 6, F, Téléphone : (+33) 4 91 13 48 13, Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr
- VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation :**
Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différents et Litiges, Préfecture de Région PACA Boulevard Paul Peytral, 13282, MARSEILLE CEDEX 20, F
- VI.4.3) **Introduction de recours :**
Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.
- VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**
Greffes du Tribunal Administratif de Marseille, 22 Rue de Breteuil, 13281, MARSEILLE CEDEX 6, F, Téléphone : (+33) 4 91 13 48 13, Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr
- VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**
16 mai 2017

Éléments de facturation :

Votre référence de commande au BOAMP : 74170115 TRI RECYC

Libellé de la facture : Territoire du Pays Aubagne et de l'Etoile - Service Financier 932 avenue de la Fleuride ZI Les Paluds, F-13400 Aubagne.

Siret : 24130026800034


Classe de profil : Autres organismes publics

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 19 juin 2017

Objet de l'avis : prestation de tri des recyclables secs pour le territoire du pays d'aubagne et de l'etoile

Nom de l'organisme : Métropole Aix-Marseille-Provence

Critères sociaux ou environnementaux : Sociaux  Environnementaux 